MAIRIE DE BONNES

Place Jean-Baptiste Guiot
86300 BONNES
Tél 05 49 56 40 17 - Fax 05 49 56 48 51
E-Mail : contact@bonnes86.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 30 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six le trente juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-six juin deux mil vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Samuel AUBUGEAU, 2ème Adjoint.

Étaient présents : Monsieur Samuel AUBUGEAU, Madame Aline VACHON, Monsieur Nicolas MARTIN, Madame Élisabeth KOBI, Monsieur Arnaud MAILLET, Madame Clarisse HULIN, Madame Marie-Laure FOUCRET, Monsieur Jérôme GUILLARD, Monsieur Dany LEGENDRE, Madame Julie PLARD, Monsieur Patrick CHAMPEIL, Madame Marie-Noëlle THIBAULT, Monsieur Yann-Cédric DUPUY, Monsieur Mathieu PASQUAY.

Était absente excusée : Monsieur Yann HILAIRE qui avait donné pouvoir à Monsieur Samuel AUBUGEAU, Monsieur David SUIRE qui avait donné pouvoir à Madame Clarisse HULIN, Madame Valérie LEBEAU qui avait donné pouvoir à Madame Marie-Laure FOUCRET, Mesdames Murielle LEBEAU et Flavie PAITREAULT absentes excusées.

Monsieur Mathieu PASQUAY est nommé secrétaire de séance.

AR Prefecture
086-218600310-20260630-2026_06_30_01-DE
Reçu le 09/07/2026

N°1 – TARIF CANTINE : ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Monsieur Samuel AUBUGEAU, 2ème Adjoint rappelle au Conseil Municipal la délibération n°1 en date du 3 juin 2025 fixant, le tarif du repas de la cantine scolaire à 3.35 €, à compter du 1er septembre 2025.

Monsieur Samuel AUBUGEAU, 2ème Adjoint, propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le tarif du repas pour l'année scolaire 2026/2027.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'augmenter, le tarif du repas de cantine scolaire pour l'année scolaire 2026/2027 à 3.40 €.

Le Secrétaire de Séance
Mathieu PASQUAY

Le 2ème Adjoint,
Samuel AUBUGEAU

MAIRIE DE BONNES 63 (Vienne)